REGLEMENT

EPREUVE
Marche à allure libre. 4,2 km autour du lac de Créteil. Ile de Loisirs – 9 rue, Jean GABIN 94000 CRETEIL.

HORAIRES
A partir de 8 h 30, remise des dossards à la tente accueil au niveau du « village » Départ 10 h 00.

INSCRIPTIONS
Le bulletin d'inscription est à retourner par courrier avant le 24 septembre 2016 accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'association « Fonds Henri Mondor » à la Direction de la Communication des Hôpitaux Universitaires Henri Mondor 51 avenue du Mal de Lattre de Tassigny 94010 CRETEIL Cedex
Montant : 5 € (par courrier)
Gratuit pour les enfants.

ASSURANCE
Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile. Ils déclinent toute responsabilité en cas de défaillance d'un marcheur lié à un mauvais état de santé et en cas d'accident dû au non respect des consignes ainsi que toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation.

MEDICAL
Assistance médicale assurée par une équipe du SAMU 94.

DROIT A L'IMAGE
L'organisation se réserve le droit d'exploiter toutes les photos et vidéos prises le jour de la manifestation dans le but de promouvoir l'épreuve et ses partenaires.

RECOMPENSES
- Tee-shirt à tous les participants
- Coupes aux premiers de chaque catégorie : Hommes, Femmes, Patients, Personnel, Public.
- Lots par tirage au sort.

CAS DE FORCE MAJEURE
Dans le cas où la marche serait annulée pour un motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement de frais d'inscription ne pourra être effectué et aucune indemnité perçue.

ACCEPTATION
Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses.

"Île de Loisirs - Créteil" 9, rue Jean Gabin 94000 Créteil



BBI ACTUACOLOR



FONDS HENRI MONDOR

HENRI MONDOR

CALIPSSO

Ville de Créteil

Île de Loisirs Créteil Île-de-France

R.E.R.P. HENRI MONDOR

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016
10H00 - ÎLE DE LOISIRS - CRÉTEIL

MARCHE ACTIVE

CALIPSSO

Inscriptions et informations
http://chu-mondor.aphp.fr
tél. : 01.49.81.20.06

Henri mondor contre le cancer

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS
CANCER AP-HP

Les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor en partenariat avec la ville de Créteil organisent la 6ème édition de la Marche active « CALIPSSO » le samedi 24 septembre 2016.

Cette Marche contre le cancer est ouverte à tous !
Organisée en partenariat avec des institutions publiques et privés, cette marche est animée par la communauté médicale et paramédicale du Groupe Hospitalier. Chaque année, la marche CALIPSSO permet de soutenir financièrement un projet important dans le domaine de la cancérologie. Cette année, c'est vers la nouvelle Unité Centre Labellisé INCa Phases Précoces Galilée que nous nous mobiliserons.
Cette nouvelle Unité est entièrement créée pour accueillir des patients ayant un cancer ou une hémopathie, à un stade avancé, chez qui de nouveaux médicaments peuvent être proposés dans le cadre de la recherche. Cette unité est composée d'infirmières de médecins, de personnel de recherche clinique. Elle s'appuie sur l'ensemble des domaines d'expertises en cancérologie de l'hôpital tels que la radiologie, la biologie, la chirurgie ou la radiothérapie.

Grâce à votre soutien et votre aide, et en manifestant votre présence lors de la Marche « CALIPSSO », aidez-nous à aller toujours plus loin.

Bulletin d'inscription individuel - MARCHE ACTIVE *CALIPSSO* - Samedi 24 septembre 2016

NOM..... Prénom.....

Date de naissance ..... ☐ F ☐ M

☐ Patient ☐ Personnel ☐ Public ☐ Mineur

Adresse.....

Code postal ..... Ville .....

E-mail.....

Portable ..... Tél. .....

☐ ***Je m'inscris à la marche active*** (inscription jusqu'au 21 septembre 2016)
Chèque de 5 euros à libeller à l'ordre du **Fonds Henri Mondor.**
Gratuit pour les enfants

☐ ***Je soutiens le Fonds Henri Mondor***
pour un montant de : ..... euros
Au profit de la lutte contre le cancer, un reçu fiscal vous sera adressé.
Chèque à libeller à l'ordre du Fonds Henri Mondor

Envoi du bulletin dûment complété et accompagné des droits d'inscriptions et/ou du don à la Direction de la Communication des **Hôpitaux Universitaires Henri Mondor** 51, avenue du Maréchal de Tassigny 94010 CRETEIL Cedex

Date : Signature :

Contact :
Tél. : 01.49.81.20.06 - e-mail : direction.communication.hmn@.aphp.fr

Informations : http://chu-mondor.aphp.fr

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs marcheurs

Je soussigné(e) M. Mme .....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Ayant autorité parentale, autorise l'enfant (Nom, Prénom) .....

.....

A participer à la marche de 4,2 km autour du Lac de Créteil.

Date : Signature :